



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Points-clés du Conseil spécialisé pour la filière « oléagineux, protéagineux, fourrages séchés et plantes textiles » du 4 juin 2014

Le Conseil spécialisé de FranceAgriMer pour la filière oléagineux, protéagineux, fourrages séchés et plantes textiles s'est réuni le 4 juin 2014, sous la présidence de Jacques Siret.

À l'ordre du jour : premières perspectives pour la campagne 2014/15, focus sur la situation en Ukraine et traçabilité des importations de biodiesel.

Situation des marchés : premières perspectives pour 2014/15

Pour 2014/15, la production mondiale d'oléagineux est attendue en hausse à 515 Mt (millions de tonnes) contre 503 Mt en 2013/14, selon l'USDA. La production de soja atteindrait un niveau record à 300 Mt (+ 16 Mt par rapport à 2013/14), alors que les productions mondiales de colza (69 Mt attendues) et de tournesol (41 Mt) seraient en repli de 2 Mt chacune.

Concernant la France, les surfaces en colza pour la récolte 2014 devraient retrouver un niveau normal à plus de 1,5 millions d'hectares après l'accident climatique de 2013. Le tournesol perdrait du terrain à moins de 700 000 ha (-12 % par rapport à l'an dernier), alors que le soja progresserait à plus de 54 000 ha (+ 26 %). La surface en pois protéagineux pourrait avoisiner 121 500 ha, en légère augmentation par rapport à l'an dernier.

Ukraine : pas d'impact du conflit avec la Russie sur les exportations

Au cours de la dernière décennie, la production d'oléagineux de l'Ukraine n'a cessé de croître. Elle est passée de 6 Mt en 2005 à 16 Mt en 2013. Le tournesol est le principal oléagineux cultivé (11 Mt en 2013), loin devant le soja (2,7 Mt) et le colza (2,5 Mt). Pour 2013/14, l'Ukraine pourrait exporter 4,5 Mt d'oléagineux. Elle est aussi le premier exportateur mondial d'huile de tournesol.

Le conflit entre l'Ukraine et la Russie n'a pour le moment pas eu d'impact sur les chargements au départ de l'Ukraine. Mais sa persistance incite les acheteurs à la prudence. La monnaie nationale, la grivna (hryvnia), s'est fortement dépréciée ces derniers mois (- 30 % par rapport au dollar depuis le début de l'année). Cette dépréciation renforce la compétitivité des grains ukrainiens à l'exportation.

Les semis 2014 se déroulent conformément aux intentions des producteurs, selon le ministère de l'agriculture ukrainien. Toutefois, on redoute des difficultés des agriculteurs à financer les travaux agricoles : engrais et produits de protections des plantes. L'USDA prévoit une faible contraction de la production ukrainienne de graines de colza et de tournesol. En revanche, le ministère de l'agriculture américain anticipe une hausse de la surface et de la production de soja.

Traçabilité des importations de biocarburants : effets plaques tournantes et transit

Les travaux réalisés dans le cadre du Comité biomasse et biocarburants sur la traçabilité des biocarburants ont été présentés au Conseil. Ils prennent en compte le suivi des importations et des exportations de l'Union européenne, des échanges intra-communautaires, des importations et exportations françaises ainsi que les effets "plaques tournantes et transits" qui permettent de distinguer provenance et origine du produit.

La France a par exemple importé 386 000 tonnes de biodiesel en 2012, en provenance d'autres États membres de l'Union européenne. Principal fournisseur, les Pays-Bas avec 30 % des volumes, soit 115 000 tonnes. Sur ce volume, on estime que 29 000 tonnes sont originaires d'Argentine et 21 000 tonnes d'Indonésie. Ces travaux étendus à l'ensemble des pays fournisseurs, permettent d'établir un bilan des importations françaises par origine, et non plus par provenance.

Le même travail est effectué pour les matières premières susceptibles d'entrer dans la composition des biocarburants : graines oléagineuses (colza, tournesol, soja), huiles végétales (colza, tournesol, soja, palme). L'huile de palme importée par la France (plus de 400 000 tonnes en 2012) est à 100 % originaire de pays tiers, même si plus de 300 000 tonnes ont été importées d'autres pays de l'Union européenne, identifiés par les Douanes comme pays de provenance. En effet, aucun pays de l'Union européenne ne produit à ce jour d'huile de palme.

Programme d'aide à l'assistance technique des exploitations agricoles

Suite à la cessation des contrats de projet État/Régions en 2013 dans le domaine agricole, le Conseil d'administration de FranceAgriMer a voté deux décisions relatives à l'expérimentation et à l'assistance technique.

L'aide à l'assistance technique sera accordée en priorité aux projets conjuguant une double performance économique et écologique.

Deux volets sont applicables :

- national : construction d'outils, méthodes, acquisition de données de référence pour l'appui technique
- régional : assistance technique dans les exploitations avec 3 outils (appui technique collectif / appui technique individuel / animation technique régionale)

Ces dispositifs sont ouverts à l'ensemble des filières agricoles.

Pour les oléo-protéagineux, ces dispositifs pourraient notamment permettre la diffusion de résultats d'expérimentation ou d'acquisition de références en exploitations sur les thématiques suivantes :

- mesure et réduction des coûts de production ;
- méthodes de réduction des intrants ;
- maîtrise de la qualité technologique et sanitaire des espèces à destination de l'alimentation humaine ou animale ;
- adaptation à de nouveaux débouchés alimentaire et non alimentaire ;
- économies d'eau et d'énergie.

Pour en savoir plus, consultez l'ensemble des documents diffusés au Conseil spécialisé du 4 juin 2014 :

[http://www.franceagrimer.fr/Actualites/node_11481/node_17095/node_31264/Conseil-specialise-oleoproteagineux-du-04-juin-2014/\(filiere\)/2](http://www.franceagrimer.fr/Actualites/node_11481/node_17095/node_31264/Conseil-specialise-oleoproteagineux-du-04-juin-2014/(filiere)/2)

Contacts presse : presse@franceagrimer.fr

Virginie Nicolet

Tél. : 01 73 30 22 54

virginie.nicolet@franceagrimer.fr

Laurence Gibert-Mesnil

Tél. : 01 73 30 34 05

laurence.gibert-mesnil@franceagrimer.fr
